N° 363 du mercredi 1er novembre 2023 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales
Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines



Quartiers 2030 : Elisabeth Borne sur le terrain à Chanteloup-les-Vignes

Dossier page 2

Reporté de multiples reprises, le conseil interministériel des villes a enfin eu lieu à Chanteloup-les-Vignes le 27 octobre. Accompagnée de la maire de la commune yvelinoise Catherine Arenou, la première ministre Elisabeth Borne a présenté la feuille de route des « Quartiers 2030 ».

ARNOUVILLE-LÈS-MANTES

Une fête dégénère, un blessé par balle

Faits divers page 15



Actu page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

Pont d'Achères : l'île de la Dérivation organise son opposition

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Des travaux pour dire stop aux poids-lourds Page 7

FLINS-SUR-SEINE
150 CDI sur les 3 prochaines années pour Renault-Flins Page 8

MANTES-LA-JOLIE
Conseil municipal : le spectre du vote secret se rapproche Page 10

JUZIERS
Un cambriolage arrêté par la BAC Page 15

BASKET-BALL
Poissy retrouve le sourire à Challans Page 16

VALLEE DE SEINE
Pendant un mois, on célèbre les cultures urbaines Page 18

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Que retenir de l'échange entre Laurent Brosse et l'opérateur SFR-XPFibre ?

Actu page 6



VIRGINIE ENGRAND-LINDER

Actu page 9

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Rencontre au centre social Espoir pour imaginer le tri sélectif de demain



COMPAGNIE DES CONTRAIRES

Culture page 18

VALLEE DE SEINE

La Compagnie des contraires déménage à Limay

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Quartiers 2030 : Elisabeth Borne sur le terrain

Reporté de multiples reprises, le conseil interministériel des villes a enfin eu lieu à Chanteloup-les-Vignes le 27 octobre. Accompagnée de la maire de la commune yvelinoise Catherine Arenou, la première ministre Elisabeth Borne a présenté la feuille de route des « *Quartiers 2030* ».

AURELIEN BAYARD

« *Nous n'en pouvons plus des atermoiements et des reports. Une fois de plus, le Comité interministériel des Villes (CIV) prévu le 9 octobre dernier a été reporté pour convoquer dans l'urgence un Conseil national de la refondation (CNR) « postémeutes » dont il n'est rien ressorti de concret.* » Le 18 octobre, l'association des Maires Ville et banlieue de France – dont Catherine Arenou, l'édile de Chanteloup-les-Vignes, est la vice-présidente - fustigeait les actions de l'État, ou plutôt ses non-actions envers les quartiers prioritaires. Neuf jours plus tard à 8 h tapante, Elisabeth Borne débarquait enfin dans la cité chantelouvaise avec 13 autres membres de son gouvernement. La haute fonctionnaire commençant son tour de la ville par le centre social Espoir. Sur la table, le sujet des cités éducatives. Autour, les différents membres qui la composent : les associations, les parents d'élèves et les professeurs.

Et avec deux complexes de ce type – la cité Champeau et la future cité Simone Veil dont la livraison est prévue en 2026 – Chanteloup-les-Vignes est bien placée pour en parler. Bocar So, le directeur du centre social, détaille leur importance : « *Avant [la cité éducative], l'école était un tiers-lieu dont les parents ne savaient pas comment investir* » explique-t-il, « *cela leur a permis de connaître les professeurs, la proviseure. Ils ont compris que la scolarité n'était pas seulement le sujet de l'Éducation nationale mais l'affaire de tous.* » Par ailleurs, il a également mis en évidence d'autres problèmes comme le manque de professeurs dans les écoles primaires de la ville. « *Il manque aussi un professeur de technologie dans chacun des collèges* » renchérit Laurence Goumeaux, présidente du « *Collectif Parents* ». Par ailleurs, elle a également monté le projet « *Chantelivre* » qui préfigure une future bibliothèque. « *Une des réflexions récurrentes des parents est « ma fille n'aime pas lire ». Alors il faut leur donner cette envie* » assène celle qui est cheffe d'entreprise dans la vie de tous les jours. Une envie bel et bien présente puisque la bibliothèque éphémère installée dans la cité Champeau, a vu 149 prêts de livres en deux jours.



LA GAZETTE EN YVELINES

À 12 h 45, la première ministre s'est avancée pour annoncer toute la série de mesures prévues pour les Quartiers Populaires de la ville.

Les QPV enfin inclus dans la transition écologique

La visite de Chanteloup-les-Vignes se poursuit. Elisabeth Borne rencontre les habitants, dialogue avec les commerçants et arrive au Phenix, le lieu du CIV, aux alentours de 10 h 30. 2 h 30 plus tard, elle se présente au pupitre pour détailler les futures mesures. « *Les inégalités demeurent et nous ne pouvons pas nous y résoudre. Il faut donner des réponses et des perspectives aux plus de 5 millions de Français qui vivent dans les quartiers* » clame-t-elle dans son discours d'introduction, « *améliorer concrètement la vie des habitants, c'est s'intéresser à toutes les politiques publiques, les mobiliser toutes ensemble pour construire un nouvel avenir* ». Après le volet répression de la veille, place maintenant au volet social donc. La première annoncée porte sur le fond vert. Alors que les personnes résidant dans les QPV sont celles qui subissent le plus le dérèglement climatique, notamment à cause des passoires thermiques, l'ancienne directrice de la RATP, en réponse à cela, compte doubler la part du fonds vert investie dans les quartiers, avec un objectif de 15 %. Et 24 nouveaux quartiers s'ajoutent au programme « *Quartiers Résilients* » dont faisait déjà partie Mantes-la-Jolie.

« *Notre deuxième priorité est l'emploi et l'activité économique. La politique de la ville est née du chômage de masse et de la désindustrialisation. Alors la perspective du plein emploi doit arriver dans ces quartiers* » poursuit la cheffe du gouvernement. Persuadée que les quartiers populaires regorgent de talents, elle annonce qu'un nouveau programme d'accompagnement à la création d'entreprise - « *Entrepreneuriat Quartiers 2030* » - verra le jour ainsi que des moyens décuplés pour l'insertion dans l'emploi. Un dispositif porté par Bpifrance et la Banque des territoires, doté de 456 millions d'euros sur quatre ans.

Une enveloppe de 300 millions sur 3 ans, dont la moitié bénéficiera aux habitants des quartiers, est aussi allouée en faveur des associations. Une bonne nouvelle pour un monde associatif qui pallie régulièrement les manques de l'État. « *Nous aidons autant que possible et nous dépassons un peu notre fonction car nous aidons à réaliser les démarches pour la CAF ou la CPAM… c'est compliqué de les avoir car ils ne sont là qu'une fois par semaine* » indique Bocar So.

Le directeur du centre social Espoir manifestait également son envie de voir plus de cités éducatives : « *Les résultats sont très bons mais c'est vrai que Chanteloup-les-Vignes, c'est 10 000 habitants et tous les partenaires se connaissent.* » Elisabeth Borne semble aussi y croire puisqu'une généralisation progressive du projet porté en 2018 par un groupe de travail national au ministère de la Cohésion des territoires et par le rapport Borloo est prévue. En outre, toujours dans le volet éducation, les collèges seront désormais ouverts de 8 h à 18 h dès la rentrée 2024 et les jeunes pourront retrouver le chemin de l'école dès la dernière quinzaine d'août dans les quartiers. Alors, avec toutes ces mesures, est-ce que l'appel de Lyon a été entendu ?


LA GAZETTE EN YVELINES

Première étape de la venue d'Elisabeth Borne, la visite du centre social Espoir afin de discuter des cités éducatives

De l'espoir couplé à de la vigilance

« *Nous avons enfin eu l'attention particulière obtenue de la part du gouvernement pour une politique très large. La précarité d'habitat financière, sociale, éducative devait être prise en compte et nous avons eu la déclinaison d'une série de mesures* » répond Catherine Arenou avec un large sourire. L'une des mesures qu'elle attendait le plus était sur la transition écologique : « *15% du fonds vert sur nos quartiers, c'est ce que nous avions demandé. Cela n'avait jamais été retenu alors que c'est dans nos quartiers qu'il fait le plus chaud en été et le plus froid en hiver. Les habitants ont eu des augmentations de charges considérables alors qu'ils ont déjà des problèmes à réaliser des économies (30 % des habitants de Chanteloup-les-Vignes vivent sous le seuil de pauvreté, ndlr). Et en plus ce sont les moins pollueurs.* »

Toutefois l'édile chantelouvaise attend de voir comment va être effectué le ciblage de cette transition écologique. Elle a aussi mis en garde sur le label « *Cité éducative* » qui n'est pas qu'une formule magique. « *Il faut une collectivité qui porte le sujet, des éducateurs qui ont envie de le développer et du périscolaire qui joue le jeu.* » explique-t-elle. La doctoresse se veut certes résolument optimiste, « *dans les banlieues nous avons de l'espoir sinon nous ne vivrions pas longtemps* », mais sera vigilante.

Un sentiment que partage Ali Rabeh. Le maire de Trappes reste même plus dubitatif : « *Quand on voit la litanie des mesures annoncées ce matin, et les annonces de la Première ministre jeudi, je ne vois pas de mesures fortes. Les ingrédients qui ont fait l'explosion de colère sont toujours là.* » Il pointe notamment l'absence d'un vrai volet sur l'accès à la culture.

Un constat que partageait Laurence Goumeaux durant la réunion du centre social Espoir. « *Nous n'avons pas besoin d'une culture élitiste. Par exemple, j'avais préparé une sortie à Versailles juste en présentant la partie historique et en expliquant comment ils vivaient à l'époque de la Révolution française…* » détaille-t-elle. Mais le Trappiste était surtout remonté contre les 300 millions promis au monde associatif : « *C'est du recyclage de mesures déjà annoncées. On vient de supprimer 15 000 emplois aidés qui bénéficient aux associations.* » L'appel de Lyon a finalement eu ses réponses et n'attend plus que de les voir se concrétiser. ■

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CARRIERES-SOUS-POISSY

Pont d'Achères : l'île de la Dérivation organise son opposition

Depuis mardi, les habitants de l'île de la Dérivation, à Carrières-sous-Poissy, s'organisent afin de faire face au défrichement de leur jardin partagé où un des pylônes du futur pont d'Achères doit être érigé. Une opération qui rencontre une forte opposition auprès des riverains.

AURELIEN BAYARD

Aux alentours de 7h30, la nuit couvre encore l'île de la Dérivation. En s'avançant vers le jardin partagé, tout au bout de l'avenue de la Gaule, l'opposition contre la future construction du pont d'Achères est fortement marquée. Chacun des pavillons dispose de son tract à l'entrée sur lequel est marqué en gros « *Non au Pont* ». Et depuis mardi, une communauté de résistants s'est constituée car le Département a décidé de lancer ce projet estimé à plus de 200 millions d'euros en commençant par défricher des parcelles non loin du jardin partagé. « *Ils se sont tout de suite attaqués à un tilleul de 150 ans alors que je les avais prévenus que c'était un arbre remarquable* » déplore Denis Millet, président du collectif « *Non au pont d'Achères* », « *cela nous a fendu le cœur* ».

Malgré les contraintes professionnelles ou personnelles, une quarantaine de riverains et sympathisants s'amassent, les effectifs grossissant au fur et à mesure des jours. Une assemblée générale débute alors. « *Les policiers sont en train d'arriver* » préviennent des personnes. Des barricades sont alors montées rapidement sur les deux seules voies d'accès grâce à des palettes. « *Qui est prêt à se mettre derrière ?* » demande l'un des riverains. Une octogénaire, chapka à la main, est de la partie : « *Ils n'oseront pas charger une vieille* ».

Tandis qu'un autre préfère rassurer sur les protocoles des forces de l'Ordre. « *S'ils chargent ou lancent des grenades lacrymogènes, il y aura des sommations avant* » détaille-t-il. Et malgré une légère désorganisation, il y a beaucoup de bonne volonté. Non loin de là, d'autres opposants montent sur une berge flottante mise en place pour amener les engins de chantiers afin d'éviter que d'autres pelleteuses arrivent.

« *L'autorisation de déboisement est illégale d'après l'article 341-1 car pour déposer la demande de défrichement, il faut attester la propriété de toutes les parcelles. Or il en manque 4 au Département* » explique Denis Millet, « *dont une appartient à une famille qui refuse de vendre et l'expropriation n'est pas possible.* » De plus, il ne comprend pas non plus pourquoi les travaux peuvent se faire alors que l'arrêté concernant les espèces protégées ne porte que sur 30 espèces : « *Il y en a 45 !* » Mais Denis Millet ne s'arrête pas là et s'appuie également sur les rapports de circulation que l'instance départementale à mis à disposition. « *Ils disent que c'est pour désengorger le pont de Poissy alors que depuis 2006 la fréquentation diminue* » s'offusque le président de l'association « *Non au pont d'Achères* », « *et quand nous analysons les chiffres de l'étude EGIS du Département, dans quelques années il y aura une explosion du trafic prévu et nous allons nous retrouver avec le même problème.* » Il va donc faire déposer un référé de suspension des travaux prochainement.

De son côté, le Département, par l'intermédiaire de son vice-président du conseil départemental chargé des transports, Richard Delepierre, se défend de toute illégalité. Même si le déroulé des travaux a été révélé lors d'une réunion publique, Denis Millet veut encore y croire : « *On peut se dire que nous ne sommes pas en train de gagner mais je considère que nous ne sommes pas en train de perdre. Nous recevons beaucoup de soutien et nous serons nombreux lors de notre manifestation le 12 novembre.* » Pendant ce temps-là le défrichement continue, sous le regard des oiseaux présents dans le ciel. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis mardi, les habitants de l'île de la Dérivation se relaie pour s'opposer au défrichement du jardin partagé.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

La 5ème convention d'affaires GPSEO organisée le 7 novembre

Les entrepreneurs du territoire ont rendez-vous au forum Armand Peugeot de Poissy pour des échanges sur le thème de l'économie circulaire.

Vous êtes entrepreneur ou porteur de projet, et souhaitez doper votre carnet d'adresses et détecter des opportunités de business sur le territoire ? La 5ème convention d'affaires va se tenir ce mardi 7 novembre au forum Armand Peugeot de Poissy, et se déroulera sur le principe du « *speed networking* » : les participants choisissent à l'avance les interlocuteurs qu'ils souhaitent rencontrer lors de rendez-vous de 10 minutes qui s'enchaînent dans la plus stricte confidentialité. Le thème de l'économie circulaire sera au cœur de cette édition 2023. Pour participer, inscrivez-vous en créant votre profil sur la plateforme dédiée (gpseo.vimeet.events/fr/). Vous pourrez ensuite gérer vous-mêmes vos rendez-vous directement sur la plateforme, et quelques jours avant la convention, vous recevrez votre agenda personnalisé de la part des organisateurs. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Sécheresse : les restrictions d'usage de l'eau prolongées jusqu'à la fin de l'année

Outre le maintien des mesures préfectorales et de la situation de crise de la zone Centre du département, les zones sud-est et sud-ouest sont désormais en vigilance.

Les épisodes pluvieux de ces derniers jours n'y auront rien changé : le département des Yvelines reste en alerte sécheresse. Dans un arrêté préfectoral daté du 27 octobre, le préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot a annoncé une série de mesures visant à contrôler, encore, les usages de l'eau sur le territoire, et ce jusqu'au 31 décembre prochain.


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Dans un arrêté préfectoral daté du 27 octobre, le préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot a annoncé une série de mesures visant à contrôler, encore, les usages de l'eau sur le territoire.

D'abord, la zone Centre du département reste en situation de crise, interdisant l'arrosage des pelouses, des massifs fleuris, des jardinières ou encore des jardins potagers ainsi que le remplissage des piscines. Sont notamment concernées les communes de Mantes-la-Ville ou Les Alluets-le-Roi.

Les zones Seine, Sud-Est et Sud-Ouest sont, elles, placées en situation de vigilance. Dans ce cas précis, bien qu'aucune restriction ne soit mise en place, les habitants sont invités à économiser un maximum d'eau. De nombreuses villes du territoire sont ici concernées comme Andrésy, Achères, Conflans, Carrières-sous-Poissy, Epône, Limay, Mantes-la-Jolie ou encore Poissy. ■

LIMAY

La petite superhéroïne Lahna décorée par la médaille de la Ville

Le 13 juillet, voyant sa mère en train de faire un malaise, Lahna, 7 ans, a appelé les pompiers pour qu'ils viennent la secourir. Devant cet acte de bravoure qui a sauvé la vie de la maman, le maire de Limay a remis à la jeune fille la médaille de la Ville la semaine dernière.

L'enregistrement avait fait le tour de la toile durant l'été. Une petite fille de 7 ans, appelant les pompiers car elle voyait sa mère en danger de mort. Avec le soldat du feu au bout du fil, Lahna explique calmement que « *sa maman n'arrive pas à se réveiller et qu'elle est sur le ventre* » et arrive à la mettre en position latérale de sécurité. Grâce à cela puis à l'arrivée des pompiers, la femme de 34 ans a pu être sauvée.

D'après une vidéo tournée par le *Parisien*, la Limayenne a impressionné la caserne par sa maturité devant un tel événement, et surtout sa connaissance des bons gestes à avoir lorsque cela se produit. La semaine dernière, le maire de Limay, Djamel Nedjar, a remis à l'enfant la médaille de la Ville pour cet acte de bravoure. Après Mohamed – qui avait sauvé un adulte de la noyade durant l'été - c'est un autre petit héros qui veille sur la ville. ■



VILLE DE LIMAY

D'après une vidéo tournée par le *Parisien*, la Limayenne a impressionné la caserne par sa maturité, et surtout sa connaissance des bons gestes à avoir.

LES MUREAUX

L'agence The Claw Models cherche ses nouveaux mannequins

Un casting est organisé aux Ateliers du moulin par l'agence internationale The Claw Models, le samedi 18 novembre, pour trouver des femmes et des hommes de tous les profils.

Qui sera le prochain François Delacroix, Muriautin repéré en 2020 et désormais sur les podums de la *Fashion Week* ? L'agence internationale de mannequinat The Claw Models revient pour la 4e édition de son casting aux Mureaux, le samedi 18 novembre, de 10h à 18h. C'est aux Ateliers du moulin que se déroulera cette journée de sélection destinée à la fois aux femmes et aux hommes.

Cette détection, dédiée aux plus de 14 ans, *« s'adresse à tous les profils atypiques, les beautés uniques, les personnalités fortes »* comme le souligne l'agence. Cependant, des critères sont à respecter pour pouvoir participer : les femmes devront mesurer entre 1m75 et 1m81, et les hommes entre 1m85 et 1m91. Vous cochez toutes les cases ? Alors rendez-vous au 2 rue Molière, aux Mureaux, pour tenter votre chance, comme les 345 candidats ayant franchi le pas lors de l'édition de l'année dernière. ■



EN IMAGE

LA GAZETTE EN YVELINES

POISSY

La Mairie terrifiante

« Sucrerie ou facéties ? » L'esprit d'Halloween a envahi la Vallée de Seine avec plusieurs habitations et appartements décorés avec des squelettes, des citrouilles et autres éléments horrifiques. Même la mairie de Poissy s'est mis aux couleurs de la fête folklorique et païenne traditionnelle originaire des îles anglo-celtes. Lors de la nuit du 31 octobre, les petits monstres ont profité de la tombée de la nuit pour quérir des friandises et réserver leurs plus vilains tours à ceux qui ne voulaient pas s'exécuter. Et après cette razzia de denrées alimentaires qui ferait froid dans le dos à n'importe quel dentiste, quoi de mieux que de se mettre devant l'Etrange Noël de Monsieur Jack. ■

ANDRESY

Les élus à la rencontre des habitants des quartiers Coteaux et Charvaux

Le maire Lionel Wastl et les élus de la majorité répondront aux questions qui touchent à la ville et au quartier, le mercredi 15 novembre à 20h à l'école élémentaire des Charvaux.

Vous habitez au sein des quartiers Coteaux et Charvaux, et vous avez des questions à poser aux élus andrésiens ? Il vous faut donc noter le mercredi 15 novembre dans votre calendrier. Le Maire Éric Wastl et ses adjoints vous donnent rendez-vous à l'école élémentaire des Charvaux, à 20h, pour un temps d'échange qui permettra de présenter les projets de la municipalité, mais aussi de répondre aux différentes interrogations des habitants.

Présenter des projets et répondre aux interrogations

Sécurité, éducation, voirie… Tous les sujets seront abordés, alors si vous souhaitez faire remonter des problématiques, ou des interrogations liées à la ville ou à votre quartier, rendez-vous au 13 rue des Thymerais. ■

Engagés
face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Que retenir de l'échange entre Laurent Brosse et l'opérateur SFR-XPFibre ?

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a échangé, pendant près d'une heure sur Youtube, avec le délégué régional Île-de-France de SFR-XPFibre, Jean-Claude Brier. L'objectif ? Répondre aux questions des habitants concernant les dysfonctionnements de la fibre optique dans la commune.

MAXIME MOERLAND

Plus d'une centaine de questions ont été envoyées à la Mairie de Conflans-Sainte-Honorine, après l'annonce d'une rencontre entre le maire, Laurent Brosse, et l'opérateur SFR-XPFibre le 20 octobre dernier. Il faut dire que le sujet de la fibre optique préoccupe de nombreux habitants, abonnés aux instabilités de connexion depuis des mois désormais. Cette rencontre entre l'édile conflanais et Jean-Claude Brier, délégué régional Île-de-France de SFR-XPFibre, était censée apporter des réponses aux nombreuses interrogations des Conflanaises et Conflanais. Pari réussi ? Pas certain.

Conflans, pas un cas isolé

Le premier enseignement de cet échange, ce sont les chiffres avancés par Jean-Claude Brier : 95 % des volumes de prises optiques fonctionnent bien en France, et 5 % posent problème. Manque de pot, Conflans-Sainte-Honorine en fait partie. Et à en croire l'opérateur d'infrastructures, qui tente ici de relativiser, la commune yvelinoise ne fait pas partie des moins bien loties. « *Je ne dirais pas que la ville de Conflans est moins touchée que les autres, mais elle est quand même moins touchée* ». D'autres communes du territoire sont en effet victimes des mêmes problématiques : Achères, Limay, Carrières-sous-Poissy ou encore Ecquevilly, pour ne citer qu'elles, ont rencontré des problèmes de réseau au cours des derniers mois.

La question des interventions

Vient alors le nœud du problème : le manque de synergie entre les différents acteurs de la filière, de l'opérateur d'infrastructures aux techniciens de terrain en passant par les opérateurs commerciaux comme SFR, Bouygues ou Orange. « *Le problème, c'est que les sous-traitants ont tant de branchements et de réparations à faire par jour qu'ils bâclent les comptes-rendus* », explique Jean-Claude Brier. Un désordre qui serait donc provoqué par un « *manque de professionnalisme* » des techniciens qui effectueraient « *approximativement* » les branchements pour aller plus vite. La solution ? Une nouvelle méthode de rémunération. « *Le sous-traitant est rémunéré au raccordement effectif, mais chez SFR, cette rémunération tombe quand le raccordement est stable, au bout d'1 semaine ou 15 jours. Ce que l'on veut, c'est éviter de rémunérer le sous-traitant le jour J, sans savoir comment il a fait son raccordement qui finalement ne sera pas stable car il aura pris la route de quelqu'un* ». La filière met également en place un « *compte-rendu d'intervention* » que doivent remplir les techniciens, avec des photos prises avant, pendant et après les branchements. « *Avec l'IA, on va pouvoir retracer leur parcours et détecter si les photos sont prises au bon endroit, à la bonne heure* », ajoute Jean-Claude Brier.

Quelles alternatives ?

Usés par les dysfonctionnements du réseau, certains habitants s'interrogent même sur la possibilité de revenir à un abonnement par ADSL. Une solution difficilement envisageable selon le délégué régional IDF de SFR-XPFibre. « *Dans les faits, cela doit être possible, sauf que sur les portails clients des opérateurs commerciaux, ce n'est pas l'offre proposée. On ne va donc pas proposer des services cuivres alors qu'on est en train de l'éteindre. On a produit un réseau fibre très rapidement. Il faut corriger tous les effets industriels de par cette production de masse qui fait que sur 5 % des prises on a des problèmes majeurs* ». En attendant, les abonnés victimes de dysfonctionnements doivent toujours se consoler avec des clés 4G fournies en compensation par les opérateurs commerciaux. ■



L'échange est accessible sur la chaîne Youtube de la Mairie de Conflans-Sainte-Honorine.

LA GAZETTE EN YVELINES

EN BREF

POISSY

Les producteurs vous attendent au Salon vins et saveurs

La 12ème édition de l'événement organisé par le Lions Club Poissy Doyen se tiendra gratuitement le samedi 18 et le dimanche 19 novembre, au forum Armand Peugeot.

Avis aux amateurs de bon vin : le 12ème Salon vins et saveurs de Poissy approche. Venez rencontrer directement les 55 producteurs présents au forum Armand Peugeot, le week-end des 18 et 19 novembre, afin de découvrir des produits de qualité, issus de nos terroirs.

L'événement, en accès libre, est organisé comme chaque année par le Lions Club Poissy Doyen. Des expositions thématiques et des animations musicales assureront l'ambiance, tandis qu'une grande tombola sera organisée avec des tirages toutes les heures. Il faudra débourser 1€ pour obtenir un billet et tenter sa chance. Et pour la dégustation des vins sur les stands, vous devrez vous procurer un verre à 2 euros, ainsi qu'un porte verre à 1 euro. Les bénéfices de ce salon seront reversés principalement au profit de la recherche en cancérologie pédiatrique. ■

INDISCRETS

Réveil difficile pour Stéphane Tremblay, Maire de Buchelay, le jeudi 26 octobre. Élus et habitants ont eu la mauvaise surprise de découvrir de nombreux tags sur les bâtiments municipaux, mais aussi sur des propriétés privées au sein de la commune. « *Dès 7h30 du matin, j'ai avisé la police municipale, j'ai saisi la police nationale et toutes les investigations sont d'ores et déjà entreprises* » annonce l'édile.

La vidéoprotection aurait d'ores et déjà permis de remonter la trace jusqu'aux individus. Les habitants ayant subi des dommages sont d'ailleurs invités à déposer plainte auprès du commissariat de police. Le comble de l'histoire ? Les services municipaux ont travaillé d'arrache-pied, l'été dernier, pour effacer la totalité des grafittis présents sur la commune. ■

Grabuge à Orgeval. Tandis qu'un cirque s'est installé sur le parking-relais du site « *Art de vivre* », le maire de la commune Hervé Charnallet a ordonné au propriétaire du cirque de quitter les lieux, tandis que la Police municipale veille chaque jour à verbaliser les véhicules. En effet, à en croire la municipalité, le cirque se serait installé sans autorisation.

« *Ces actions menées par les maires en faveur du bien-être animal visent à inciter les cirques à renoncer à la détention d'animaux sauvages* » ajoute la Mairie sur les réseaux sociaux. Des annonces « *mensongères* » selon un membre de l'équipe du cirque, qui n'a pas manqué d'écharper la municipalité en commentaires du post. ■

L'auteur de la « *lettre de la honte* » a quitté son poste. Selon une information de *RTL* datée du 23 octobre, le directeur des ressources humaines du rectorat de Versailles n'est plus en fonction, après avoir adressé des courriers polémiques à des parents qui alertaient sur le harcèlement subi par leurs enfants. Parmi eux, les parents de Nicolas, jeune pisciacais qui avait fini par se suicider à la rentrée. Il avait notamment signé une lettre du rectorat envoyée aux parents, mentionnant un « *harcèlement supposé* », et leur avait même reproché d'avoir tenu des propos « *inacceptables* » envers les personnels de l'Éducation nationale.

Pire, le rectorat avait même menacé la famille de porter plainte contre elle. Gabriel Attal, ministre de l'Éducation, avait d'ailleurs qualifié le courrier de « *honte* ». Le DRH en question avait reçu de nombreux appels de menaces lorsque l'affaire a éclaté, souligne *RTL*. Il s'était d'ailleurs mis en arrêt maladie à la suite de la visite du ministre au rectorat.

Une enquête administrative est toujours en cours pour déterminer les responsabilités au sein du rectorat dans l'affaire du suicide du jeune Nicolas. ■



YVELINES

Qui sont les « *créatrices d'avenir* » du département ?

5 candidates des Yvelines participeront à la sélection régionale de « *Créatrices d'avenir* », 1er concours francilien consacré à l'entrepreneuriat des femmes, à l'initiative du Réseau Initiative Île-de-France.

MAXIME MOERLAND

Elles sont 5. Elles viennent de Limay, Chatou, Poissy, Gambais et des Mureaux, et elles tenteront de remporter l'édition 2023 du concours « *Créatrices d'avenir* », qui récompense les femmes entrepreneures d'Île-de-France. Les jurys organisés par les associations locales du réseau Initiative Île-de-France ont rendu leur verdict, et sélectionné dans chacun des 8 départements de la région les candidates qui accèdent à la sélection régionale dans les 6 catégories de prix.

Six catégories de prix

Pour le prix « *Impact* », c'est la Limayenne Aurore Inghels qui s'est distinguée avec son projet « *Il était une ferme* ». Elle propose aux établissements médico-sociaux des ateliers de prises en charge éducatives alternatives au contact des animaux et de la nature, dans un lieu dédié et aménagé pour offrir un cadre rassurant et propice aux progrès.

La Catovienne Cheyenne Bouchet-Bonhomme a, elle, été sélectionnée pour le prix « *Innovation* » pour son service de mise en relation entre étudiants et entreprises en recherche de prestation dans le secteur du commerce, de la création et de la communication. Baptisée « *StudyLance* », l'application sortira courant 2024.

À Poissy aussi, naissent des créatrices de talent. Salamata Diawara le prouve avec sa marque de vêtements Kaysol Couture, qui lui vaut une sélection pour le prix « *Artisanat* ». Elle se démarque avec ses pagnes hauts en couleurs, et met un point d'honneur à ce que sa marque soit éthique : tous les accessoires sont confectionnés grâce à des chutes de tissus.

Solenne Boulesteix, son truc à elle, c'est les robots. Avec La Tortue 78, la Gambaisienne développe, fabrique, vend, installe et répare des robots tondeuses dans les Yvelines, l'Eure et l'Eure-et-Loir. Une idée qui lui vaut une nomination pour le prix « *Mixité des métiers* ».

Enfin, c'est aux Mureaux que le prix du public et le prix « *Quartiers* » ont trouvé preneur. C'est L'Extratypik de Siham Yara qui a charmé le jury : ce salon de coiffure ambulant destiné aux enfants porteurs de handicaps se déplace auprès des particuliers et des structures spécialisées. La victoire finale reviendra-t-elle à une Yvelinoise ? Réponse le 6 décembre, lors de la cérémonie de remise des prix. ■



CRÉATRICES D'AVENIR

Les lauréates du concours « *Créatrices d'avenir* » en 2022.

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des travaux pour dire stop aux poids-lourds

Menés par la communauté urbaine, et sollicités par la Ville, des travaux sont réalisés au niveau du carrefour des rues de l'Hautil et de l'Abreuvoir afin d'empêcher les camions en transit d'emprunter cet itinéraire.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une opération qui devrait permettre au quartier de retrouver une circulation plus apaisée.

Voilà une nouvelle qui devrait faire plaisir aux Chantelouvaises et Chantelouvais. Afin de mettre un terme à la circulation des poids-lourds dans le secteur, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a réalisé des travaux au niveau du carrefour de la rue de l'Hautil et de la rue de l'Abreuvoir, à la demande de la Mairie de Chanteloup-les-Vignes.

Une modification du virage empêche désormais les camions en transit d'emprunter cet itinéraire, tandis qu'un îlot a également vu le jour pour garantir la sécurité des piétons. Deux places de stationnement ont également été ajoutées en face du bureau de tabac, tandis qu'une nouvelle zone réservée au fleurissement a pu voir le jour. La Mairie précise que ces aménagements n'impacteront en rien les itinéraires de bus. Une opération qui devrait permettre au quartier de retrouver une circulation plus apaisée. ■

EN BREF

ORGEVAL

« *Accepteriez-vous de manger cela ?* » L'AGPE alerte sur les repas de la cantine

L'Association des parents d'élèves d'Orgeval a dénoncé les plateaux repas distribués aux enfants des écoles publiques, via un post qui a fait réagir sur les réseaux sociaux.

« *Une honte* », « *inadmissible* », « *complètement dingue* ». Les parents d'élèves orgevalais ont été nombreux à s'insurger du plateau repas distribué aux élèves des écoles publiques de la ville, en réaction au post publié par l'Association des parents d'élèves d'Orgeval sur les réseaux sociaux. Sur la photo, on distingue sur le plateau une banane, un morceau de pain, un yaourt et un plat non-identifié dans des proportions qui laissent songeur.



FACEBOOK AGPE ORGEVAL

Dans le post daté du 19 octobre, l'AGPE s'interroge : « *nos enfants méritent-ils aussi peu de considération* » ?

« *Accepteriez-vous de manger cela demain midi ?* » interpelle l'association. « *Et bien pourtant des centaines d'enfants scolarisés dans les écoles publiques d'Orgeval ont mangé cela ce midi. Un menu, plus que médiocre, pouvant aller jusqu'à 8 euros !* »

Dans le post daté du 19 octobre, l'AGPE s'interroge : « *nos enfants méritent-ils aussi peu de considération alors qu'ils sont en pleine croissance et ont besoin d'apports nutritionnels importants ?* » Il y a de ça quelques mois, la Ville d'Orgeval avait réduit le repas dans les cantines municipales en le passant de cinq à quatre composants, à la manière de la Mairie d'Aubergenville, afin de lutter contre l'inflation. ■

VALLEE DE SEINE

320 nouveaux composteurs individuels à récupérer

La campagne de la communauté urbaine GPSEO pour l'acquisition d'un composteur individuel continue, avec deux distributions le 25 novembre et le 2 décembre.

Afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) intensifie sa campagne 2023 de distribution de composteurs à tarif préférentiel. Depuis le mois d'avril, dix journées de distribution ont eu lieu pour équiper pas moins de 1520 foyers.

320 composteurs restent cependant disponibles, et seront proposés lors de deux journées de distribution : d'abord à Guerville, le 25 novembre à la salle des fêtes (18 rue de la Lombardie), puis le 2 décembre à la salle des fêtes de Guitrancourt, rue de Breuil. Un justificatif de domicile est demandé au moment de l'inscription. La réservation de composteurs et le paiement s'effectuent en ligne sur gpseo.fr. Le jour de la remise, une initiation gratuite au compostage par un conseiller « *tri et réduction des déchets* » est assurée pendant 45 minutes. « *Cette mini-formation est indispensable pour acquérir toutes les clés de fabrication de son compost maison et savoir l'utiliser au mieux* », précise la communauté urbaine. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis le mois d'avril, dix journées de distribution ont eu lieu pour équiper pas moins de 1520 foyers.

BUCHELAY

Le parc d'activités Quatuor inauguré

Le nouvel ensemble immobilier, situé au cœur de Mantes Innovaparc à Buchelay, intègre 4 bâtiments tertiaires, sur un terrain d'une surface de 2,7 hectares.

MAXIME MOERLAND

Bien que les bâtiments soient déjà occupés, le ruban n'avait pas encore été coupé. C'est désormais chose faite : le 12 octobre dernier, de nombreux élus du territoire étaient réunis à Buchelay pour l'inauguration du nouveau parc d'activités Quatuor. Jean-Louis Amat, Sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Cécile Zammit-Popescu, Présidente de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, ou encore Stéphane Tremblay, Maire de Buchelay, étaient présents pour l'occasion aux côtés de Pierre-Yves Dumoulin, Maire de Rosny-sur-Seine, et de Guillaume Cairou, Président de la CCI des Yvelines.

Ce nouvel ensemble immobilier, issu d'un partenariat entre l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) et Diderot Real Estate, rassemble 4 bâtiments tertiaires sur un terrain de plus de 2,7 hectares et plus de 10 000 m² de surface de plancher, et ce au cœur de Mantes Innovaparc. Quatre entreprises ont donc déjà pris leurs quartiers en son sein : la société SAFIR du groupe Accedia, acteur majeur dans les domaines de la sécurité électronique, de la fermeture automatique et de l'équipement scénique, mais aussi l'entreprise Promuseum, spécialiste du matériel à destination des musées, espaces et sites culturels. Le centre de services partagés de RATP Développement y a également posé ses valises. Les bâtiments, performants sur le plan environnemental, se distinguent également par leur architecture, le bois étant présent sur l'ensemble des façades.

Emmanuel Mercenier, directeur général de l'EPAMSA, déclarait lors de la vente que ce nouveau lieu soulignait « *l'attractivité du Mantois et l'intérêt des entreprises pour ce territoire en développement idéalement situé entre Paris et la Normandie, à proximité des grands axes de transports routiers et ferrés* ». Quator accueillera à terme plus de 200 salariés, de quoi participer pleinement à la dynamique économique du Mantois. ■



DIDEROT-REAL-ESTATE

Les bâtiments, performants sur le plan environnemental, se distinguent également par leur architecture.

EN BREF

FLINS-SUR-SEINE

150 CDI sur les 3 prochaines années pour Renault-Flins

Le 24 octobre, le site de Renault-Flins a annoncé que 150 personnes en CDI seront recrutées. Ces postes concernent aussi bien les managers que les opérateurs et seront proposés en priorité aux intérimaires.



RENAULT-FLINS

Ces arrivées « *ont pour but de renforcer les compétences pour préparer l'avenir et l'arrivée de nouvelles activités et attestent de la dynamique de transformation du site des Yvelines* ».

À l'occasion d'un comité social et économique extraordinaire la marque au losange a annoncé un plan de recrutement de 150 CDI lors des 3 prochaines années. Ils concernent aussi bien des opérateurs, des managers de terrain que des ingénieurs. Dans un communiqué transmis par le groupe, il est précisé que ces arrivées « *ont pour but de renforcer les compétences pour préparer l'avenir et l'arrivée de nouvelles activités et attestent de la dynamique de transformation du site des Yvelines* ». En effet, avec l'arrêt de la production de la Zoé courant 2024, l'usine de Flins ne sortira plus aucun véhicule neuf et se concentrera sur la rénovation de voitures.

Ces recrutements en CDI seront proposés en priorité aux intérimaires présents sur le site et s'inscrivent dans le cadre de l'accord « *Re-Nouveau France 2025* » signé par les organisations syndicales représentatives CFE-CGC, CFDT et FO en décembre 2021, portant sur l'ancrage d'activités industrielles du groupe en France. ■



CHANTELOUP-LES-VIGNES

Rencontre au centre social Espoir pour imaginer le tri sélectif de demain

Étudiants de l'université de Cergy-Pontoise et habitants de Chanteloup-les-Vignes se sont réunis le 24 octobre au centre social espoir afin de réfléchir à des solutions créatives afin de mieux gérer les déchets dans les QPV. Et l'émulation a bien eu lieu.

AURELIEN BAYARD

Avec son binôme d'encadrement, la designeuse Flora Koel, Virginie Engrand-Linder, responsable du master management et Ingénierie des services à l'environnement, a organisé le 24 octobre une triple rencontre au centre social Espoir de Chanteloup-les-Vignes. Celle d'étudiants en design, de futurs ingénieurs et d'une quinzaine d'habitants du quartier de la Noé. Tous ensemble, ils ont pu échanger sur des solutions créatives afin de mieux accompagner la gestion des déchets dans les QPV. Des discussions riches qui n'étonnent pas Bocar So, le directeur du centre : « *Tout au long de l'année nous les sensibilisons sur la thématique de l'écologie, c'est un sujet important pour le président de l'association, Mounir Satouri.* »



VIRGINIE ENGRAND-LINDER

Etudiants en design, futurs ingénieurs et habitants du quartier de la Noé se sont réunis pour trouver des futures solutions pour le tri des déchets.

La matinée était consacrée à la visite des nouveaux lieux de vie de la commune chantelouvaise comme le Phénix ou la place des petits pas. « *C'est un très bon exemple car cela leur montre véritablement ce que cela peut faire de reverdir leurs lieux de vie.* » explique Bocar So, « *quant aux étudiants, ils avaient la possibilité de voir comment leurs idées peuvent s'intégrer dans le paysage urbain* » ajoute Virginie Engrand-Linder. Après ce premier exercice de maïeutique, un second avait lieu au sein du centre social. 5 étudiants échangeaient avec les habitants dans le but d'élaborer des solutions innovantes, en s'extirpant des contraintes économiques. « *Ils ont alors pensé à un jeu de société à destination des enfants pour qu'ils soient le relais au sein de leur foyer. Il y a également eu des bacs assez novateurs* » détaille la responsable du master.

Si l'arrivée des solutions envisagées reste pour le moment grandement hypothétique, Bocar So voit plus loin : « *L'idée est d'arriver à termes à construire des jardins urbains. On pourrait tout à fait imaginer que les pots soient fabriqués avec des matériaux recyclés via une activité en famille, cela renforcerait en plus la parentalité* » D'autre part, l'essentiel était ailleurs pour Virginie Engrand-Linder. « *Certains étudiants arrivaient avec des a priori et des craintes sur les QPV. Il y en a une qui en a même pleuré d'avoir eu ces pensées. Tous ont vu la véritable solidarité locale qui anime ces quartiers* » conclue-t-elle. ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

De nouveaux arceaux pour stationner vos vélos

Au total, ce sont près de 200 arceaux qui sont aujourd'hui disséminés aux 4 coins de Conflans-Sainte-Honorine pour permettre plus de facilité de stationnement aux cyclistes.



MAIRIE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Mairie de Conflans-Sainte-Honorine vient d'installer une quinzaine de nouveaux arceaux à vélos dans deux secteurs de la commune.

Au-delà des pistes cyclables, la pratique du vélo dans de bonnes conditions nécessite de nombreux aménagements, et les solutions de stationnement en font évidemment partie. La Mairie de Conflans-Sainte-Honorine l'a bien compris, et vient d'installer une quinzaine de nouveaux arceaux à vélos dans deux secteurs de la commune : d'abord rue Arnoult Crapotte, dans la continuité du passage Simon-Ambroise-Chapelier, puis sur l'avenue du Maréchal Foch, près de l'entrée du parc du Cèdre et du Franprix. Cela fait désormais un total de 200 arceaux de stationnement pour vélos au sein de la ville. Et ce n'est pas fini : la municipalité prévoit prochainement l'installation de 20 arceaux supplémentaires pour faciliter la vie des cyclistes. Il faut dire que Conflans a du retard à rattraper : lors de l'enquête « *Baromètre des villes cyclables* » 2021 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), la ville s'était vue attribuer la note F, soit la mention « *défavorable* », la faute, notamment, à un supposé manque de sécurité pour les vélos et à des efforts trop timides de la part de la Ville. ■



MANTES-LA-JOLIE

Municipales-législatives : l'accord Cognet-Barbier pourrait se confirmer

Voici quelques semaines, nous évoquions dans ces colonnes un accord confidentiel entre Raphaël Cognet et son adjoint Olivier Barbier en vue des prochains scrutins municipaux et législatifs. Les derniers soubresauts de la ville municipale semblent conforter cette hypothèse.

SALONIC BRAMUDA

Alors bien sûr, nous n'y sommes pas encore. Les prochaines élections municipales n'auront lieu qu'au printemps 2026. Quant aux législatives, elles n'interviendront que l'année suivante. Il n'empêche. Dans le plus grand secret, les deux hommes semblent bien déjà à la manœuvre pour préparer ces échéances avec des objectifs précis : en amont, Olivier Barbier se dépense sans compter pour que Raphaël Cognet soit réélu à la mairie. Puis Cognet se présente aux législatives et en cas de succès lâche la ville pour l'assemblée nationale, laissant les rênes de l'hôtel de ville à Olivier Barbier.

Une hypothèse qui faisait encore s'esclaffer nombre de membres de la majorité il n'y a pas si longtemps. Mais il semble bien que la réflexion évolue chez nombre d'entre-eux. Et que certains rient désormais jaune, conscients qu'il se passe bien quelque chose dans le secret des bureaux de l'hôtel de ville.

Surtout depuis que la majorité municipale s'est dotée d'un président de groupe qui n'est autre qu'Olivier Barbier. Une manière pour Raphaël Cognet de le placer sur le devant de la scène, au moins d'en faire un proche capable de contrecarrer une Edwige Hervieux dont les ambitions sont totalement démesurées par rapport à son poids politique et qui semble bien en pleine dérive comme en témoigne sa sortie le 2 octobre dernier en plein conseil municipal.

Comment en est-on arrivé à une telle connivence entre les deux hommes ? C'est du côté de Pierre Bédier qu'il faut chercher le lien entre le duo. L'un comme l'autre ont été les collaborateurs de celui qui est désormais patron du département des Yvelines après avoir été maire de Mantes-la-Jolie et député.

Autant dire qu'en occupant le poste de chef de cabinet pour l'un et celui d'assistant parlementaire pour l'autre, ils sont allés à bonne école. Et se sont convaincus que la politique, au moins municipale, était une matière faite pour eux. Les voilà désormais liés comme les doigts de la main. Liés comme on peut l'être en politique.

« *Olivier Barbier ferait bien de se méfier de Cognet qui va se servir de lui mais qui le lâchera en rase campagne au premier coup de vent* » avance un ancien élu qui connait bien les deux hommes. Le temps dira si une fois de plus, nous avions peut-être raison trop tôt. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Dans le plus grand secret, les deux hommes semblent bien déjà à la manœuvre pour préparer ces échéances avec des objectifs précis.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Rassemblement contre la guerre : aucun élu de Mantes-la-jolie

Lors du rassemblement organisé contre la guerre à Gaza dimanche sur le parvis de l'Hôtel-de-ville, aucun élu de la ville de Mantes-la-Jolie n'était présent. Des absences commentées et regrettées.



LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de cette manifestation statique autorisée par le préfet des Yvelines qui a rassemblé environ 200 personnes, aucun incident n'a été à signaler.

« *À croire qu'il n'y a que nos voix qui les intéressent au moment des élections et le reste du temps, ils se moquent totalement de nos préoccupations* ». Dimanche matin, lors du rassemblement organisé contre la guerre à Gaza sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, aucun élu de la ville de mantes la jolie n'était présent et Marcel, militant pacifiste, ne décolérait pas : « *c'est quand même l'ONU qui a réclamé à une large majorité une trêve humanitaire immédiate. Cognet et ses amis peuvent appuyer ça non ?* ».

Lors de cette manifestation statique autorisée par le préfet des Yvelines qui a rassemblé environ 200 personnes, aucun incident n'a été à signaler. Benjamin Lucas, député Génération-s de la circonscription a été invité à s'exprimer. Il a tenu à rendre hommage « *à toutes les victimes palestiniennes et israéliennes* » considérant « *qu'à l'horreur du 7 octobre ne peut répondre la condamnation à mort des Palestiniens de Gaza* » réclamant au micro un « *Cessez-le-feu* ». Des militants de la France Insoumise étaient également présents à ce rendez-vous. Pour Marcel, ce genre de rassemblement doit se perpétuer. « *Tant que ce sera la guerre entre l'État hébreu et le Hamas, je dis bien le Hamas et pas les Palestiniens il faudra nous exprimer collectivement pour dire non à ces affrontements sanglants. Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Nous devons aussi faire en sorte que le conflit ne s'invite pas chez nous car aucune de nos communautés n'a besoin de tensions supplémentaires. La situation économique est déjà assez compliquée pour les plus pauvres mais aussi pour les classes moyennes qui sont très inquiètes sans en rajouter* ». ■

MANTES-LA-JOLIE

Conseil municipal : le spectre du vote secret se rapproche

À la tête d'une majorité qui dissimule en privé ses divergences et affiche en public une cohésion de façade, Raphaël Cognet pourrait être très prochainement confronté à une difficulté supplémentaire : une demande de vote secret pour chaque délibération du conseil municipal. Explications.

SALONIC BRAMUDA

C'est désormais un secret de polichinelle, la majorité municipale n'est qu'une somme d'individualités qui n'a d'équipe que le nom. Entre les tiraillements entre élus avec deux adjointes qui ont bien failli en venir aux mains récemment, séparées in-extremis par un troisième, l'éviction d'un autre adjoint Michaël Bordg en l'occurrence, le départ du groupe de Graziella Sevin puis d'autres défections à venir, la fin de l'année risque d'être celle de tous les risques pour la formation majoritaire. Comme l'a si bien dit Jacques Chirac dans une tirade digne des *Tontons Flingueurs* : « *Les emmerdes, ça vole toujours en escadrille* ».

Visiblement, Raphaël Cognet n'a pas vu venir l'outil législatif dont les 11 opposants pourraient faire usage dans les prochaines semaines, le vote secret qui oblige l'assemblée à assurer la confidentialité du scrutin sur tous les votes de l'ordre du jour. Mal à l'aise avec la liberté de vote, laquelle a conduit au départ de Graziella Sevin, espionnée jusqu'à son expression démocratique, le maire n'aurait pas d'autre choix que de l'appliquer comme l'explique si bien l'article L. 2121-21 du code général des collectivités locales. Ce texte prévoit pour un conseil municipal « *que le vote a lieu au scrutin public à la demande du quart des membres présents et qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'un tiers des membres présents le réclame. Ces dispositions sont issues de l'article L. 121-12 du code des communes, qui précisait qu'il est voté au scrutin secret « toutes les fois » que le tiers des membres présents le réclame* ».

Petite cause, grande conséquence, la bascule de Graziella Devin qui a rejoint Michaël Bordg dans l'opposition autorise la demande de l'opposition pour un vote secret. Désormais, en additionnant les voix des 7 membres du groupe Mantes Unie pour l'Avenir conduit par Jean-Luc Santini, les 2 voix de deux élus précités auxquelles s'ajoutent potentiellement celles du Printemps Mantais avec Guillaume Quevarec et Audrey Hallier et le chiffre indispensable de 11 est atteint. D'autant plus facilement si la majorité n'affiche pas complet avec ses 32 élus.

Potentiellement concernant le groupe du Printemps Mantais car si Guillaume Quevarec assume son rôle d'opposant, on a pu le constater lors du dernier conseil municipal quand il s'est insurgé des propos tenus par la première adjointe Edwige Hervieux, que dire d'Audrey Hallier absente ce jour-là ? Une Audrey Hallier qui assume avec un certain aplomb son amitié avec les membres les plus droitiers et conservateurs de la majorité municipale.

« *Depuis les mandatures antérieures à celles de Paul Picard (Ndr : ancien maire socialiste de Mantes-la-Jolie entre 1979 et 1995), la ville n'avait pas connu une opposition aussi nombreuse* » se souvient un fin connaisseur de la vie politique locale : « *Il reste deux ans et demi de mandat à Raphaël Cognet mais à ce rythme-là, ça risque d'être très long* ». ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Visiblement, Raphaël Cognet n'a pas vu venir l'outil législatif dont les 11 opposants pourraient faire usage dans les prochaines semaines.

E.Leclerc

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

VOS SUPER POUVOIRS D'ACHAT

-70%
SUR LE 2e PRODUIT ACHETÉ



LE 1er PRODUIT **7€,40**
LE 2e PRODUIT **2€,22**

LITIÈRE TRANQUILLE CRISTALE

Tranquille
La litière approuvée par les chats

En gel de silice, hygiénique et absorbante. Contenant des cristaux aidant à surveiller la santé des chats matures. 4 L. Le L : 1,85 €. **Par 2 (8 L) : 9,62 € au lieu de 14,80 €.** Le L : 1,21 €.

-40%



L'UNITÉ À PARTIR DE ~~12€,95~~(1) **7€,77**

DRAP HOUSSE 90X190 CM

TISSAIA

140x190 cm : ~~17,95€~~(1) avec un avantage de -40% soit 10,77€.
160x200 cm : ~~19,95€~~(1) avec un avantage de -40% soit 11,97€.

(1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale

TOP DÉPART POUR NOS SUPER OFFRES

DU 31 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2023

E.Leclerc

POUR VOUS OU POUR BÉBÉ C'EST À PRIX E.LECLERC



42,90€
PRIX PAYÉ EN CAISSE
27,90€
TICKET E.Leclerc COMPRIS*
DONT 0,56 € D'ÉCO-PARTICIPATION MOBILIER

Ticket E.Leclerc 15€ avec la Carte

LIT PARAPLUIE "SOFT DREAMS"
bebeconfort
Dimensions plié : 76x22x22cm. Dimensions déplié : 130x68x76cm. Poids : 8 kg. Pliage rapide et intuitif. Fenêtre filet pour voir bébé. Matelas inclus. Sac de transport inclus.



MARQUE REPÈRE

6,95€
LE LOT DE 3
LOT DE 3 BODIES MANCHES LONGUES BÉBÉ BIO "MOTS D'ENFANTS"
100% coton biologique. Du 3 au 24 mois.

DOUBLÉ SHERPA



12,95€
L'UNITÉ
CARDIGAN MOLLETON ADULTE
TISSAIA Basics
100% Polyester. Du M au XXXL. Existe en Enfant du 3 au 14ans au prix de 9,95€. Autres coloris disponibles selon les modèles.(2)

HOMMES/FEMMES/ENFANTS



LA PAIRE
À PARTIR DE
~~21,99€~~(1)
10,99€
CHAUSSON HOMME OU FEMME
isotoner pour plaire
Dessus, Doublure, Première: Textile. Semelle: Synthétique. Mule: Du 36 au 41. Ballerine: Du 35/36 au 41/42. Existe aussi en Homme du 40 au 46, au prix de 23,99€(1) avec un avantage immédiat de -50% soit 11,99€. Différents coloris disponibles selon la pointure.(2)

-50%

-10€



~~39,95€~~(1)
29,95€
LA PAIRE
BOTTILLON HOMME, FEMME OU ENFANT
AIRNESS
Dessus, Doublure, Première, Semelle: Synthétique. Du 30 au 46. Différents coloris disponibles selon la pointure.(2)

Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les produits bénéficiant d'une offre « 2e produit à -70% » sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer pour cette opération. La carte E.Leclerc fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en « Ticket E.Leclerc » sur présentation de la Carte E.Leclerc en caisse. Les « Tickets E.Leclerc » sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente.

E.Leclerc

PETITS OU GROS ACHATS, C'EST À PRIX E.LECLERC



LE LOT
7,40€
PRIX PAYÉ EN CASSE
LE LOT
5,55€
TICKET E.Leclerc COMPRIS*

Ticket E.Leclerc 25% avec la Carte
soit 1,85€ sur la carte

LOT DE 4 VERRES À PIED 34 CL GISELLE
En cristallin. Existe aussi en : 45,5 CL au prix de 7.55€ avec un ticket E.Leclerc de 1,90€. 58 CL BOURGOGNE au prix de 9,95€ avec un ticket E.Leclerc de 2,50€. Flute 19 CL GISELE au prix de 7,55€ avec un ticket E.Leclerc de 1,90€.

23H
Départ différé
1400 TOURS/MIN
TOURS/MIN
9KG
Capacité

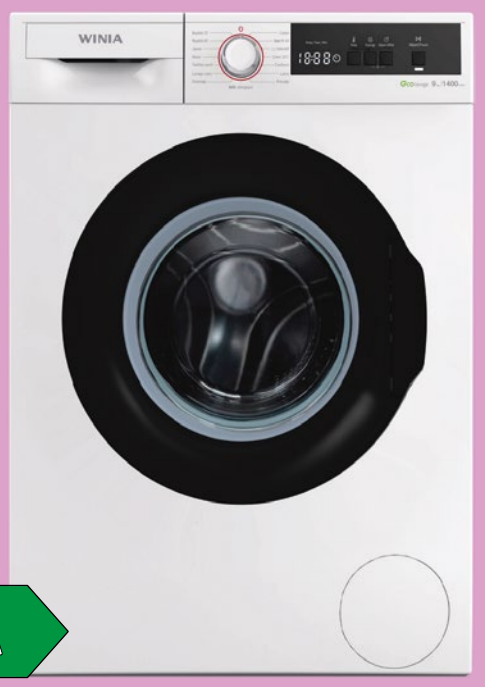

A↑G A

~~379€~~(1)
329€
DONT 8,00 € D'ÉCO-PARTICIPATION

-50€

LAVE LINGE FRONTAL
WINIA
Réf. WVD-A09T1WK14B
Dimensions HxLxP: 84.5x59.7x58.2 cm. Ecran led. 15 programmes dont un programme rapide 15min. Anti-allergie. Demi-charge. Garantie constructeur 2 ans pièces, main-d'œuvre et déplacement.(3)

NOUVEAUTÉ



10,50€**
LE TITRE
ASTÉRIX TOME 40 - L'IRIS BLANC
Fabcaro - Didier Conrad - d'après René Goscinny et Albert Uderzo
Albert René

PILES ALCALINES X12 "OPTIMUM"(4)
DURACELL
Existe en AA/ LR06 et AAA/ LR03 au même prix.



13,90€
PRIX PAYÉ EN CASSE
9,73€
TICKET E.Leclerc COMPRIS*

Ticket E.Leclerc 30% avec la Carte
soit 4,17€ sur la carte

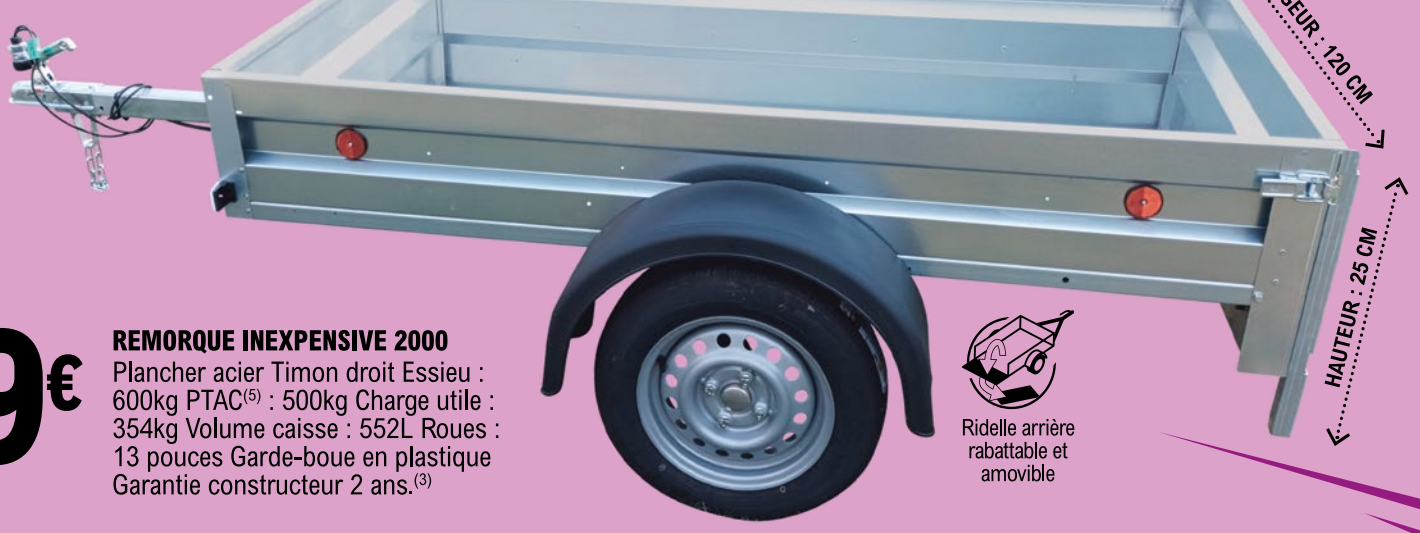

499€
REMORQUE INEXPENSIVE 2000
Plancher acier Timon droit Essieu : 600kg PTAC(5) : 500kg Charge utile : 354kg Volume caisse : 552L Roues : 13 pouces Garde-boue en plastique Garantie constructeur 2 ans.(3)

Ridelle arrière rabattable et amovible

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. ** Prix public éditeur. La loi ne nous permet pas de publier le prix E. LECLERC hors du lieu de vente. (1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale (2) Voir détails en points de vente. (3) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (4) Déposez vos piles dans votre centre E.LECLERC, nous nous engageons à les faire recycler. (5) PTAC : poids total autorisé avec charge, c'est-à-dire poids à vide de la remorque + charge utile.

E.Leclerc

TOUT LE HIGH TECH À PRIX E.LECLERC

L'ENSEMBLE
249€
PRIX PAYÉ EN CAISSE
L'ENSEMBLE
199€
TICKET E.Leclerc COMPRIS*

Ticket E.Leclerc 50€ avec la Carte



DONT 0,50 € D'ÉCO-PARTICIPATION

TABLETTE GALAXY TAB A8

SAMSUNG

Réf. F-SMX200NZA-02

Résolution: 1920x1200
DAS(4) tronc et membres : 0,44 W/kg.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre.(3)

Android | 3 Go Mémoire interne | 32 Go Stockage

-40€

149€(1)
109€



4G
Double SIM
32 Go Stockage
2 Go Mémoire interne

DONT 0,02 € D'ÉCO-PARTICIPATION

SMARTPHONE REDMI 10A(2)

xiaomi

Écran HD+.
Double capteur photo 13+2 Mp.
Reconnaissance faciale.
Batterie : 5000 mAh.
DAS(4) tête : 0,37 W/kg.
DAS(4) tronc : 1,14 W/kg.
DAS(4) membres : 2,28 W/kg.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre.(3)



199€
DONT 5,00 € D'ÉCO-PARTICIPATION

HD Résolution | Connectée | HDMI 2.0

LG Life's Good
A↑G E

TV LED

Réf. 32LQ630

Processeur: Alpha 5 Gen5 AI.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre.(3)

Full HD Résolution | 8 Go Mémoire interne | 512 Go SSD Stockage

Windows 11
intel CORE i5

499€
DONT 0,36 € D'ÉCO-PARTICIPATION



PC PORTABLE

Lenovo

Réf. IP 3 15ITL6 82H803Q9FR

Processeur: Intel Core I5-1155G7
DAS(4) tronc et membres : 1,108 W/kg.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre.(3)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS SUPER OFFRES EN MAGASIN

et sur l'appli Mon E.Leclerc

FLASHEZ-MOI

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. (1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale. (2) L'usage d'un kit mains libres est recommandé (3) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (4) Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. Selon la réglementation française, le DAS « tête » et le DAS « tronc » ne doivent pas excéder 2 W/kg et le DAS «membres» 4 W/kg

Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ **Du lundi au samedi de 9 h à 19 h.**

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

ARNOUVILLE-LÈS-MANTES
Une fête dégénère, un blessé par balle

Durant le week-end du 22 octobre, une maison louée à Arnouville-lès-Mantes a été le théâtre d'une fête bien arrosée. Un homme a même été blessé par arme à feu à la jambe.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les gendarmes sont intervenus deux fois le samedi pour tapage nocturne et le lendemain se sont les pompiers qui ont rappliqué pour l'invité blessé.

D'après *78Actu*, la propriétaire d'une maison à Arnouville-lès-Mantes pensait avoir loué sa maison « *à plusieurs familles venues découvrir la région* » durant le week-end du 22 octobre. C'est tout le contraire qui s'est passé.

Au départ, huit jeunes gens avaient réservé cette habitation rue Bourgeoise du samedi au lundi afin de faire la fête avec d'autres de leurs connaissances. Mais la magie des réseaux sociaux opérant, une cinquantaine de convives en plus s'est ramenée à l'improviste. L'histoire aurait pu s'arrêter là, à seulement une fête beaucoup trop bruyante, mais l'alcool et le protoxyde d'azote - quatre cartons de ces bonbonnes ont été retrouvés sur le trottoir le lundi matin - ont fait qu'une bagarre a éclaté. D'après le site d'informations locales, un jeune homme a été touché par un tir d'arme à feu à la jambe.

Les gendarmes sont intervenus deux fois le samedi pour tapage nocturne et le lendemain ce sont les pompiers qui ont rappliqué pour l'invité blessé. Mais à leur arrivée, celui-ci était parti à l'hôpital et présentait également des hématomes sur le corps et le visage. Les militaires ont toutefois quadrillé les lieux et bloqué tout passage dans cette rue mais n'ont ni retrouvé l'arme, ni procédé à des arrestations d'après les sources de *78Actu*. Il y aurait parmi les locataires un Mantevillois, tandis que les autres jeunes proviendraient des Yvelines, de Seine-Saint-Denis ainsi que de l'Oise.

Les derniers participants s'en sont allés le lundi matin, respectant scrupuleusement les termes du contrat de location. En revanche, il ne devait pas avoir été stipulé de laisser un tel boxon et de réveiller l'intégralité du voisinage… Quant au village de 900 âmes, il espère retrouver sa tranquillité et sa quiétude rapidement et ne plus être mêlé à ce genre d'affaires. ■

JUZIERS
Un cambriolage arrêté par la BAC

Dans la nuit du 29 octobre, deux adolescents ont voulu cambrioler une maison rue Pierre Blanche. Alertées par un voisin, les forces de l'ordre ont pu intervenir et arrêter les deux malfaiteurs.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les forces de l'Ordre ont été prévenues par un homme qui a indiqué en appelant le 17 qu'un individu se trouvait dans son jardin.

Les vendeurs d'alarmes et de télésurveillance ont beau le répéter, il faut toujours faire attention lorsque vous partez en vacances. C'est ce que les propriétaires d'un pavillon rue Pierre Blanche ont également dû se dire depuis la nuit du 29 octobre. Deux adolescents de 15 ans se sont mis en tête de cambrioler leur lieu de résidence alors qu'il était inoccupé pour vacances à l'étranger.

Les forces de l'Ordre ont été prévenues par un homme qui a indiqué en appelant le 17 que quelqu'un se trouvait dans son jardin. La BAC – qui a déjà fort à faire avec les multiples alertes à la bombe au château de Versailles – s'est déplacée à l'adresse indiquée et a procédé à l'interpellation d'un des deux adolescents.

Les constatations sur place ont permis de remarquer qu'une porte de garage avait été forcée. Le deuxième adolescent, se trouvant à proximité, se retrouve dans le même état que son complice quelques minutes plus tard. ■



SPORT

MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL
Poissy retrouve le sourire à Challans

Le PBA s'est imposé après 3 défaites de rang (77-91) le vendredi 27 octobre, et se hisse à la 9ème place de la poule A de Nationale masculine 1 de basket.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

De bon augure avant d'accueillir Loon Plage et de se déplacer à Chartres lors des prochaines journées.

Quand les Jaunes et Bleus se réveillent, ils ne font pas semblant. Demandez aux Challandais ! Après avoir enchaîné 3 contre-performances, les Pisciacais se sont offert un large succès en terres vendéennes vendredi soir (77-91).

Un premier quart-temps très disputé

Le premier quart-temps a pourtant été très disputé. C'est même Challans qui est en tête au terme de celui-ci, d'un petit point (16-15). Mais alors qu'une énième soirée galère semblait se profiler, les Yvelinois ont renversé la table lots du second quart-temps (19-23), avant une troisième période une nouvelle fois très serrée (19-19).

C'est finalement lors du dernier quart-temps que la victoire pisciacaise s'est confirmée, avec 34 points marqués contre 23 côté Challandais. Un succès auquel aura largement contribué Noah Burrell, avec 20 points marqués. De bon augure avant d'accueillir Loon Plage et de se déplacer à Chartres lors des prochaines journées. ■

FOOTBALL
Le Poissy FC s'impose à Hardricourt

Les Pisciacais ont gagné sur la plus petite des marges face à l'équipe réserve d'Hardricourt ce dimanche, pour le compte de la 5ème journée de Départemental 1.

La première série de victoires du nouveau-né pisciacais serait-elle en ordre de marche ? Le FC Poissy a en tout cas engrangé sa seconde victoire de suite le dimanche 29 octobre, en faisant chuter l'équipe réserve d'Hardricourt (0-1), qui ne compte toujours pas de victoire en 5 journées de championnat de Départemental 1.

7 points comptabilisés en 5 journées

Ce précieux succès permet aux Pisciacais de comptabiliser 7 points à ce stade de la saison, après avoir battu Le Chesnay (3-1) le 22 octobre, et arraché un nul à Houilles (1-1) deux semaines plut tôt. Le début d'une belle remontée ? L'avenir nous le dira. Et cet avenir, il commence dès ce dimanche 5 novembre, à 15 h, avec un déplacement face à l'équipe 3 du FC Mantois, au stade Jean-Paul David de Mantes-la-Jolie. ■

VOLLEY-BALL
Le CAJVB repart de l'avant

Les Corsaires, qui n'avaient plus gagné depuis la 1ère journée le 23 septembre, ont renoué avec le succès de justesse, face à Michelet Halluin sur le score de 3 sets à 2.

Plus d'un mois sans victoire. C'est des Conflanais dos au mur qui se présentaient face à Michelet Halluin, ce samedi 28 octobre au gymnase Pierre Bérégovoy. Avec 1 seule victoire en 4 journées, il devenait impératif pour les Yvelinois d'engranger des points. Et même si cela n'a pas été de tout repos, la mission a été accomplie avec courage.

Ce sont pourtant les Nordistes qui frappent les premiers avec un premier set remporté 27 à 25, de quoi faire trembler les supporters présents pour l'occasion. Mais c'était sans compter sur la ténacité des Corsaires, qui se sont adjugés les deux manches suivantes (25-17, 25-18). Défaits lors du quatrième set, (19-25), les joueurs du CAJVB ont tout donné lors de la manche décisive pour repartir de cet âpre duel avec les points de la victoire.

Les Conflanais se placent désormais 5ème de la poule B d'Élite masculine, avant d'accueillir Asnières pour un derby qui s'annonce bouillant. Faux pas interdit pour les Yvelinois, d'autant plus que leur voisin altoséquanais est bon dernier du groupe, comptant 5 défaites pour autant de matchs. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les Conflanais se placent désormais 5ème de la poule B d'Élite masculine, avant d'accueillir Asnières pour un derby qui s'annonce bouillant.

FOOTBALL
Le FC Mantois passe le 4ème tour de Coupe

Les Mantais se sont imposés à domicile face à Choisy-le-Roi pour le compte de la Coupe Paris Crédit Mutuel IDF, le samedi 28 octobre dernier.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Place au championnat désormais, avec un déplacement chez l'équipe réserve du Paris Saint-Germain, ce samedi 4 novembre à 18 h.

L'aventure continue pour le FC Mantois. Le stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville accueillait, le samedi 28 octobre, le 4ème tour de Coupe Paris Crédit Mutuel IDF entre le FC Mantois et Choisy-le-Roi. Et ce sont bien les locaux qui ont pris le meilleur sur leur adversaire du jour, une victoire sur la plus petite des marges qui permet aux Mantais de se hisser au tour suivant. De son côté, l'US Hardricourt n'a pas fait le poids face aux Lilas, et s'est incliné 3-1 à domicile.

Quatrième en Régional 1

Place au championnat désormais, avec un déplacement chez l'équipe réserve du Paris Saint-Germain, ce samedi 4 novembre à 18 h. Les Mantais auront ainsi l'occasion de s'approcher du fauteuil de leader détenu par Cergy-Pontoise, les Parisiens étant bons derniers de la poule A de Régional 1. En attendant, les Yvelinois sont quatrièmes, à égalité de points avec la réserve du Red Star, deuxième, et Saint-Denis, qui occupe la dernière marche du podium. ■




30
C’est le nombre de contrats en alternance.
Chez Sepur, nous avons à cœur de contribuer à la formation et à l’insertion professionnelle des jeunes
#LA JEUNESSE AU COEUR DE NOS MÉTIERS
SEPUR EST DÉSORMAIS SUR
INSTAGRAM
@groupe_sepur
N’hésitez pas à vous abonner
Sepur

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

VALLEE DE SEINE
La Compagnie des contraires déménage à Limay

Le chapiteau du cirque social quitte Chanteloup-les-Vignes pour s'installer près de la salle Christiane Faure de Limay, ce jeudi 2 novembre.

Une page se tourne. La compagnie des Contraires s'apprête à quitter la ville de Chanteloup-les-Vignes, ce jeudi 2 novembre. Depuis 30 ans, l'association culturelle fondée par Neusa Thomasi mêle création théâtrale, cirque, éducation populaire, formation et prévention au sein de la commune chantelouvaise. Désormais, c'est du côté de Limay que le cirque social s'apprête à ériger son chapiteau, dans le cadre d'un projet pluricommunal avec la municipalité limayenne, mais aussi avec la Mairie de Mantes-la-Ville.



COMPAGNIE DES CONTRAIRES

Bien qu'elle soit désormais en résidence à Limay, la Compagnie poursuivra sa mission sur l'ensemble du territoire.

C'est à proximité de la salle Christiane Faure que la Compagnie des contraires pose ses valises. « *C'est notre décision*, assure Neusa Thomasi. *On avait vraiment envie d'aller sur un autre territoire, et de vivre notre histoire. Limay est une commune en développement, ça fait plusieurs années qu'on y fait des actions. J'ai eu le temps, avec mon équipe, d'observer cette population et d'arriver à la conclusion qu'elle avait un besoin d'accès à la culture, à des activités, mais aussi à notre savoir-faire et notre savoir-être* ».

Bien qu'elle soit désormais en résidence à Limay, la Compagnie poursuivra sa mission sur l'ensemble du territoire avec, comme toujours, des projets sur-mesure. « *Nous avons une équipe d'environ 35 artistes qui travaillent sur des univers et des disciplines différents, nous sommes un vrai vivier de créativité* ».

Hasard du calendrier, le film documentaire retraçant l'histoire de la compagnie, « *Le repaire des contraires* » de Léa Rinaldi, sera projeté pendant 3 semaines à l'Espace Saint-Michel de Paris, dès ce mercredi 1er novembre avec des séances à 16h et 20h. Présenté au Festival de Cannes, lauréat du prix des droits de l'Homme de la Guadeloupe, le documentaire retrace l'histoire de l'association en suivant les aléas de la vie du chapiteau, notamment le tragique incendie qui l'a réduit en cendres en 2019. Mais comme le dit Nausa Thomasi elle-même, « *la Compagnie des contraires ne s'essouffle jamais* ». ■

VALLEE DE SEINE
Pendant un mois, on célèbre les cultures urbaines

Le festival *Groove On*, organisé par la communauté urbaine du 1er au 30 novembre, promet de mettre en lumières toutes les facettes du mouvement hip-hop.

Que ce soit avec un micro, une bombe de peinture ou des figures acrobatiques, de nombreux artistes investissent la Vallée de Seine en ce mois de novembre. Du 1er au 30 novembre, les villes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) accueillent rappeurs, street-artists, danseurs et artistes en tout genre pour le festival *Groove On*.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'objectif ? « *Faire découvrir au grand public et aux professionnels des créations inédites* » et « *permettre à chacun de s'initier aux différentes disciplines artistiques des cultures urbaines* ».

Faire découvrir au grand public et initier

Que ce soit avec le tremplin musical de *LFM radio* du 10 novembre, les stages breaking des 15 et 16, ou encore l'atelier beatmaking et la masterclass du saxophoniste Guillaume Perret du 18, tout le monde peut trouver une discipline issue des cultures urbaines qui lui correspond. Pour GPSEO, le festival a été mis en place pour remplir deux objectifs : « *faire découvrir au grand public et aux professionnels des créations inédites* » mais aussi « *permettre à chacun de s'initier aux différentes disciplines artistiques des cultures urbaines* ».

Pour consulter le programme complet et choisir la ou les dates qui vous intéressent, rendez-vous directement sur le site de la communauté urbaine GPSEO (gpseo.fr). ■

POISSY
Visitez gratuitement la collégiale

Ce dimanche, partez à la découverte du patrimoine pisciacais. Une visite gratuite et guidée de la Collégiale Notre-Dame est proposée sous les coups de 15 h par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Sacré. Pour obtenir plus d'informations et pour réserver, contactez l'association par téléphone au 01 39 65 08 03, ou par mail à l'adresse saps.poissy@gmail.com.

L'occasion de découvrir, ou de redécouvrir cet édifice emblématique du paysage de la cité Saint-Louis le temps d'une balade. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour obtenir plus d'informations et pour réserver, contactez l'association par téléphone au 01 39 65 08 03, ou par mail à l'adresse saps.poissy@gmail.com.

GARGENVILLE
Le Salon automnal accueille les artistes

Peinture, sculpture, photographie : la 29ème édition du Salon automnal de Gargenville va mettre en lumière l'art sous toutes ses formes, du 17 au 19 novembre prochain.

L'invité d'honneur de cette année sera le peintre expressionniste Karim Zeriati. Direction la salle des fêtes de Gargenville, le vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18 h 30 pour profiter de l'événement. Tous les peintres, sculpteurs et photographes amateurs sont invités à venir exposer leur travail. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Les faits divers s'exposent au Musée de la batellerie

Une toute nouvelle exposition a pris ses quartiers au sein du Musée de la batellerie et des voies navigables. Jusqu'au 28 janvier, vous pourrez y découvrir quelques 80 couvertures de journaux des années 1890 à 1930, qui explorent les faits divers captivants de l'époque. Accidents, sauvetages, mystères irrésolus… Découvrez les scandales ayant à la fois secoué le pays, mais aussi suscité une trouble fascination chez les Françaises et Français. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Jusqu'au 28 janvier, vous pourrez y découvrir quelques 80 couvertures de journaux des années 1890 à 1930.

MANTES-LA-JOLIE
La Foire aux oignons revient le 25 novembre

Le centre-ville de Mantes-la-Jolie va faire un bond en arrière dans le temps, pendant une journée. La 573ème édition de la *Foire aux oignons*, l'une des plus anciennes de France, débarque le samedi 25 novembre, avec une ambiance médiévale rythmée par les spectacles et les animations. Combats de chevaliers, déambulation de musiciens et de jongleurs, vikings, rapaces, mais aussi lectures de contes et spectacle de feu… Le programme se veut éclectique et vous permettra de rencontrer des artisans passionnés. Pour retrouver la liste des festivités dans son intégralité, rendez-vous sur le site de la municipalité de Mantes-la-Jolie (manteslajolie.fr). ■

TREMPLIN LEVEL UP
Découvrez les futures vedettes de la scène urbaine

Hakima Aya, directrice d'antenne et Dorian Vautier, programmateur musical de *LFM*, détaillent le programme du concert *LFM* du vendredi 10 novembre 2023 prochain à Mantes-la-Jolie.

Qui sont les 15 artistes qui vont se produire lors du Concert tremplin *Level Up* ?
Ce sont de jeunes talents franciliens âgés de moins de 26 ans, plus de la moitié sont originaires des Yvelines.

Ces artistes concourent dans 4 catégories actuellement très plébiscitées : Pop, Rap, RnB et Afro, ainsi qu'une catégorie « *Découverte* » dédiée aux jeunes artistes de moins de 18 ans.

quatre catégories : Pop, Rap, RnB et Afro

Des artistes de la scène urbaine au conservatoire Quincy Jones à Mantes-la-Jolie, un cadre inhabituel ?
Oui ! Pour cela nous devons remercier la communauté urbaine et l'équipe du conservatoire pour leur ouverture et leur soutien. Le conservatoire est souvent vu comme une institution académique ; nous sommes très heureux d'être intégrés à la programmation du Festival *Groove On* qui coïncide en plus cette année avec le 50ème anniversaire du Hip Hop !

Une intégration au Festival *Groove On*

Sur quels critères avez-vous sélectionné ces talents ?
LFM radio est une antenne qui a vu passer de nombreuses vedettes de la musique dans ses studios, de Dadju à Aya Nakamura ou encore Kery james.

Ces artistes ont ouvert la voie à la nouvelle génération en proposant des esthétiques musicales dans lesquelles les jeunes ont pu se reconnaître.

Nous avons donc sélectionné les talents sur près de 300 titres sur l'année 2023 à partir de leur musicalité et de leur potentiel scénique.

Découvrez des talents émergents dans une ambiance conviviale

3 bonnes raisons de prendre ses places ?
Profiter d'un concert urbain avec toute l'équipe de la radio, découvrir des talents émergeants du territoire qui sont peut être les futurs Tiakola, Aya Nakamura ou Gazo, le tout dans une ambiance conviviale et dans un conservatoire très bien nommé… Quincy Jones !

Quelles sont vos attentes ?
On entend trop souvent dire que les concerts de la région ne sont pas suffisamment orientés vers les goûts musicaux des jeunes, alors on aimerait qu'ils soient au RDV pour vivre un beau moment de musique, et un conseil, n'attendez pas les derniers jours pour réserver vos places ! ■

La réservation se fait via la billeterie GPSEO : Groove On / Tremplin Level up LFM Radio - | GPSEO



JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

1			4			5	6	9
		9			7	8	4	
		8	6		5			
9					6		8	
			3	5	8	9		4
8	5			1				
	8		2		9			3
	7		5		3			8
3	9						5	6

SUDOKU :
niveau difficile

		7						
		2					7	
				2	5	9	6	8
					1			
		6						
2					4		3	9
8		3				6	5	
9					2			4
				1				

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°362 du 25 octobre 2023 :

8	7	1	4	3	2	5	9	6
9	4	2	5	6	1	8	7	3
3	5	6	9	8	7	1	2	4
2	9	3	6	1	8	4	5	7
5	8	7	3	4	9	6	1	2
1	6	4	7	2	5	9	3	8
4	3	5	1	7	6	2	8	9
6	2	9	8	5	3	7	4	1
7	1	8	2	9	4	3	6	5

5	9	2	1	7	3	6	8	4
8	4	7	6	2	5	1	9	3
3	6	1	4	8	9	5	7	2
6	1	5	7	3	8	4	2	9
7	2	4	9	6	1	3	5	8
9	3	8	5	4	2	7	6	1
1	8	3	2	5	6	9	4	7
4	5	9	8	1	7	2	3	6
2	7	6	3	9	4	8	1	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

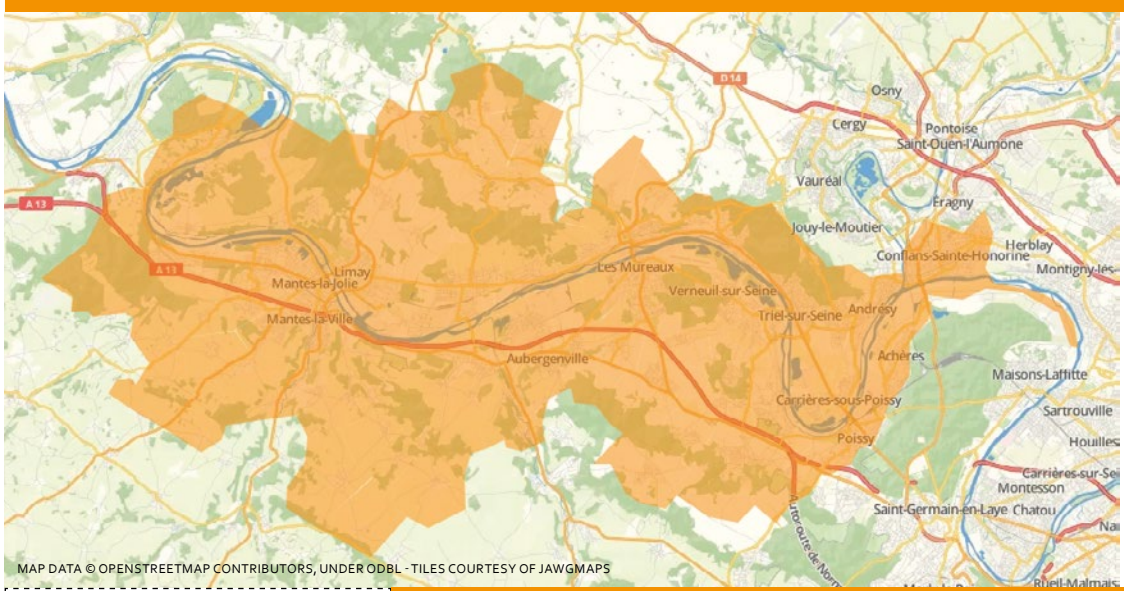

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

srbg

Partenaire de vos projets

SRBG vous **apporte expertise** et **savoir-faire** dans ses **domaines d'activité**



Travaux qualitatifs



Assainissement, génie civil adduction d'eau potable



Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr







srbg

Partenaire de vos projets

Siège social
Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr